



NOTE DE SYNTHÈSE N°3

OBJET : ACTUALISATION DE L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

RAPPORTEUR : Sylvie COMPEYRON

EXPOSÉ

L'organigramme est une représentation schématique des liens fonctionnels, organisationnels et hiérarchiques d'une organisation. Il donne une vue d'ensemble de la répartition des postes et fonctions au sein d'une structure. Cette cartographie simplifiée permet de visualiser les différentes relations de commandement ainsi que les rapports de subordination d'où une vision simple et claire de l'organisation des services.

La mise en application du décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants oblige la collectivité à renforcer les effectifs de la crèche municipale par mobilité interne.

Parallèlement, le besoin de renforcer l'encadrement des services et l'appui aux élus dans leurs délégations nécessitent la mise en place d'un adjoint au DGS ainsi que des liaisons hiérarchiques spécifiques avec les services.

Cette modification pourra donner lieu à la révision des fiches de postes afin de définir les missions.

PROPOSITION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Considérant l'avis favorable du Comité Technique en date du 2 juin 2022,

Considérant l'avis émis en pré conseil le 28 Juin 2022,

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'ADOPTER** l'organigramme des services communaux.